

CONTRAT D'ABONNEMENT AUX SERVICES RÉSIDENTIELS KIWISAT

Fournisseur du service : KIWISAT LLC, société à responsabilité limitée de droit de l'État du Delaware (États-Unis), 4577 N NOB HILL RD STE 206, Sunrise, FL 33351, États-Unis, ci-après « Kiwisat »,

Revendeur agréé, service client local : SAS KIWI COMMUNICATIONS, société par actions simplifiée au capital de 675 600 €, siège : 20 rue Rouge, Bellevue, 97150 Saint-Martin, immatriculée au RCS de Basse-Terre sous le n° 820 693 828, n° d'identification TGCA 181 108 – tél. +590 590 77 91 91, ci-après le « Revendeur ».

Définitions

« Kiwisat » ou « nous » désigne Kiwisat LLC et ses filiales qui fournissent nos Services, ou tout opérateur satellite auquel nous cédon le présent Contrat ; une telle cession vous est notifiée au moins un mois à l'avance et ne peut diminuer vos droits ; à défaut, vous pouvez résilier sans frais.

« Revendeur » désigne la SAS KIWI COMMUNICATIONS, revendeur agréé et agent local de Kiwisat à Saint-Martin, identifiée en tête du présent Contrat.

« Contrat » désigne le présent Contrat d'abonnement aux services résidentiels.

« Conditions Générales » désigne les conditions applicables au Contrat. Nous vous fournissons nos Services, à vous et aux membres de votre foyer, à condition que vous respectiez nos conditions générales ci-dessous. Veuillez les lire attentivement. Les conditions générales constituent l'intégralité de l'accord entre vous et nous.

« Avenant » désigne un document que vous acceptez lorsque vous souscrivez à un service spécial ou à un programme promotionnel de Kiwisat.

L'Avenant complète les conditions de nos autres Conditions Générales aux fins du service spécial ou du programme promotionnel concerné.

« Équipement » désigne tout appareil et équipement que vous utilisez.

« Litige » désigne tout litige, réclamation ou différend entre vous et Kiwisat concernant tout aspect de votre relation.

« Services » désigne les services et fonctionnalités que vous recevez ou commandez auprès de nous.

« Bon d'intervention » désigne tout bon d'intervention ou bon de service que nous vous remettons ou que nous vous remettons à l'avenir. Nous vous remettons un Bon d'intervention lorsque vous mettez en service le Service ou lorsque vous faites une demande de service.

En signant votre Bon d'intervention (sous forme électronique ou papier, vous acceptez les Conditions Générales ci-après et confirmez que, ce faisant, vous ne violez pas les termes d'un accord que vous pourriez avoir conclu avec un autre fournisseur de services.

« Médiateur de la consommation » : la désignation du médiateur compétent sera confirmée après admission de SAS KIWI COMMUNICATIONS. Voir la section 15(b).

« Grille tarifaire » désigne la Grille tarifaire de Kiwisat régit les prix applicables à votre utilisation du Service ; ces prix sont exprimés en euros toutes taxes comprises (TGCA incluse).

« Politique de confidentialité » désigne la Politique de confidentialité de Kiwisat et régit les conditions de confidentialité applicables à votre utilisation du Service.

« Avenants » Vous pouvez accepter un Avenant (c'est-à-dire un plan tarifaire spécial) au présent Contrat lorsque vous souscrivez à un service spécial ou à un programme promotionnel spécial.

Les documents vous sont remis, avant votre engagement.

En signant un Bon d'intervention, vous acceptez, en votre nom et au nom des membres de votre foyer, ce qui suit :

1. Vos responsabilités financières

(a) Frais et facturation. Vous devez payer les Services que vous recevez ou commandez conformément à nos pratiques de facturation, ainsi que les frais d'installation ou d'équipement et les autres frais applicables, toutes taxes comprises, tels que précisés dans notre Grille tarifaire.

Toute modification de nos prix et frais ne peut intervenir que dans les conditions de la Section 8. Certains de nos frais sont décrits ci-dessous. Des informations complémentaires sur chacun d'eux sont disponibles sur notre site Web.

(a bis) Durée d'engagement et forfait All Access. Les forfaits KIWISAT All Access sont souscrits pour une durée minimale de vingt-quatre (24) mois, avec paiement par prélèvement automatique.

Pendant cette durée, le prix mensuel du forfait est garanti.

L'installation standard est offerte pour toute souscription remplissant ces deux conditions; les frais d'activation applicables sont indiqués dans la Grille tarifaire.

(b) Promotions. Si vous bénéficiez d'une offre promotionnelle pendant une période déterminée, vous avez l'assurance que le prix qui vous est facturé pour les Services ne changera pas pendant cette période.

Les caractéristiques essentielles des Services souscrits ne peuvent être modifiées pendant cette période que dans les conditions de la Section 8.

(c) Forfait commercialisé. Tous les abonnés bénéficient désormais du forfait All Access. Les anciens forfaits ne sont plus proposés.

(d) Frais de retard. Aucun frais ni intérêt de retard n'est facturé en cas de retard de paiement.

Les frais de recouvrement engagés sans titre exécutoire restent à notre charge, sauf exceptions prévues par la loi.

(e) Frais de suspension du service.

Si nous suspendons l'un des Services dans les conditions de la Section 9, le rétablissement du Service ne donne lieu à aucun frais.

(g) Dépôts. Aucun dépôt de garantie n'est demandé.

Si vous nous devez de l'argent sur un compte, nous pouvons, après vous en avoir informé, déduire ces montants de tout crédit dont vous disposez auprès de nous ou, le cas échéant, les débiter du compte bancaire ou de la carte de paiement que vous nous avez autorisés à utiliser.

(h) Autorisations d'achat. Vous nous autorisez à accepter (et à vous facturer) toute commande ou demande effectuée depuis votre domicile ou à l'aide des informations de votre compte. Par exemple, si une personne de votre foyer demande l'ajout de chaînes et/ou de fonctionnalités au Service, vous êtes responsable des frais qui en résultent. De même, si vous communiquez à une personne votre identifiant et votre mot de passe Kiwisat, vous serez responsable du coût de tout ce qu'elle commandera à l'aide de ces informations, que ce soit depuis votre domicile ou à l'extérieur.

(i) Offres spéciales. Nous ne sommes pas tenus de vous informer des offres que nous proposons à d'autres personnes, ni de modifier vos prix pour les aligner sur ceux de ces offres.

2. Vos responsabilités concernant l'Équipement

(a) Téléchargements. Nous pouvons apporter des modifications à notre Service par des téléchargements depuis notre réseau ou par d'autres moyens. Pour fournir les Services, nous pouvons de temps à autre télécharger des logiciels et apporter d'autres modifications à l'Équipement, sans frais pour vous, ce qui peut modifier les caractéristiques et les fonctionnalités de l'Équipement ; si une telle modification affecte de manière significative et défavorable votre utilisation des Services, la Section 8 s'applique. Vous déclarez avoir le pouvoir de nous donner accès à cet équipement pour effectuer ces modifications.

(b) Emplacement de l'Équipement. Vous ne pouvez pas déplacer l'Équipement vers un lieu autre que celui où vous avez initialement reçu les Services sans nous en informer au préalable ; en cas de déménagement, vous pouvez demander le transfert de votre abonnement à votre nouvelle adresse, aux conditions de la Grille tarifaire.

3. Votre droit d'utiliser nos Services et nos biens est limité

(a) Évolution des Services. La composition des forfaits peut évoluer, notamment en raison de l'expiration ou de la modification des droits de diffusion détenus sur les programmes, ou d'évolutions techniques ou réglementaires. Toute modification affectant de manière significative et défavorable le contenu de votre forfait (notamment le retrait de chaînes représentant une part significative de celui-ci) ou exigeant un nouvel Équipement est soumise à la Section 8 ; l'Équipement de remplacement que nous exigeons vous est fourni sans frais.

(b) Les caractéristiques et fonctionnalités peuvent différer. Nous pouvons modifier les caractéristiques et les fonctionnalités de nos Services notamment en raison de l'expiration ou de la modification des droits de diffusion détenus sur les programmes, ou d'évolutions techniques ou réglementaires.

(c) Licence de logiciel. Nous pouvons vous fournir des Logiciels dans le cadre de nos Services ou pour vous aider à les utiliser. Nous vous autorisons à utiliser ces Logiciels et

les autres éléments de propriété intellectuelle de Kiwisat, mais uniquement dans la mesure nécessaire pour utiliser ou recevoir les Services concernés. Les Logiciels et les autres éléments de propriété intellectuelle nous appartiennent toujours, ainsi qu'à nos concédants de licence, et vous ne détenez sur eux aucun droit de propriété ni aucun droit de les concéder sous licence à des tiers. Nous pouvons, sans y être tenus, modifier les Logiciels, notamment par des téléchargements à distance vers l'Équipement. Si nous vous informons qu'une mise à jour des Logiciels est disponible, vous devez l'effectuer rapidement. À défaut, les Logiciels et/ou l'Équipement pourraient ne pas fonctionner correctement avec nos Services.

(d) Usage personnel et non commercial uniquement. Les Services et les Logiciels sont destinés uniquement à votre usage personnel raisonnable et non commercial. Vous ne pouvez pas manipuler le code des Logiciels, sous réserve des droits que la loi vous reconnaît. Vous ne pouvez pas partager nos Services avec une personne qui n'est pas membre ou invitée de votre foyer, ni avec des personnes situées hors de vos locaux. Vous ne pouvez pas permettre à une personne qui n'est pas membre de votre foyer d'accéder à nos Services (par exemple, en lui communiquant votre identifiant et votre mot de passe Kiwisat).

(e) Accès non autorisé. Vous prendrez des précautions raisonnables pour empêcher des tiers d'accéder sans autorisation aux Services. Par exemple, si vous créez auprès de nous un nom d'utilisateur et un mot de passe vous permettant d'accéder à nos Services hors du domicile, vous ne communiquerez pas ce nom d'utilisateur et ce mot de passe à une personne autre que les membres de votre foyer. Dans le cas contraire, nous nous réservons le droit de révoquer vos identifiants d'accès ou de résilier les Services que vous recevez, dans les conditions de la Section 9.

(f) Vol de service. Si vous accédez sciemment à des Services que vous n'avez pas payés, permettez à d'autres personnes d'accéder à des Services qu'elles n'ont pas payés, ou endommagez ou modifiez notre Équipement (ou utilisez l'Équipement) à cette fin, vous aurez manqué au présent Contrat et vous vous exposerez éventuellement à des dommages-intérêts, à des amendes ou à des poursuites pénales. Seul Kiwisat ou le Revendeur peut assurer l'entretien de l'Équipement pendant la durée de la garantie commerciale. Vous ne permettrez à personne d'autre d'ouvrir, de démonter ou de modifier l'Équipement.

(g) Suppression de contenus. Nous nous réservons le droit, pendant la durée du présent Contrat et à sa résiliation, de supprimer les fichiers et les autres informations stockés sur nos serveurs, nos systèmes ou l'Équipement, conformément à nos politiques de stockage et à la Politique de confidentialité. Nous pouvons supprimer ces informations si, par exemple, le compte de Service concerné n'a pas été utilisé pendant une longue période, si le présent Contrat a été résilié par vous ou par nous, ou si nous remplaçons l'Équipement qui contient ces informations, après vous en avoir informé lorsque cela est possible.

Ces suppressions peuvent également se produire par inadvertance. Nous ne serons pas responsables de la perte ou de la suppression de ces données ou informations.

4. Dispositions particulières pour les abonnés au téléphone RÉSERVÉ POUR UN USAGE FUTUR

5. Dispositions particulières pour les abonnés au service Internet RÉSERVÉ POUR UN USAGE FUTUR

6. Contenus choquants et contrôle parental

Nos Services donnent accès à certains contenus susceptibles de vous choquer ou d'être inappropriés pour les membres de votre foyer. Votre Équipement comporte une fonction de contrôle parental, dont le Revendeur peut vous expliquer le fonctionnement. Il vous appartient de contrôler ce que vous-même ou les autres membres de votre foyer regardez par le biais du Service.

7. En cas de problème de service, vous pouvez avoir droit à un crédit

(a) Problèmes de service. Nous nous efforcerons de corriger les problèmes causés par notre Service. Les interventions sont gratuites lorsqu'elles relèvent de la garantie commerciale de quatre-vingt-dix (90) jours ou des garanties légales ; dans les autres cas, leur prix figure dans la Grille tarifaire et vous est indiqué avant l'intervention.

(a bis) Garanties légales. L'Équipement que vous achetez bénéficie, indépendamment de la garantie commerciale, de la garantie légale de conformité (articles L. 217-3 et suivants du code de la consommation : deux ans à compter de la délivrance, mise en conformité par réparation ou remplacement sans frais) et de la garantie des vices cachés (articles 1641 à 1649 du code civil).

(b) Interruptions et crédits. Kiwisat n'est pas responsable des interruptions de Service de moins de 24 heures consécutives ou lorsque la cause de l'interruption échappait à notre contrôle raisonnable (à l'exclusion des suspensions de service résultant de votre défaut de paiement des sommes que vous nous devez ou de manquements à nos Conditions Générales).

Dans les autres cas, nous vous accorderons un crédit au prorata de la durée de l'interruption pour cette période, mais uniquement si vous en faites la demande.

Ce crédit ne vous prive pas du droit de demander réparation de votre préjudice dans les conditions du droit commun.

(c) Force majeure. Nous ne sommes pas responsables des problèmes de service résultant d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du code civil. Peuvent notamment constituer de tels cas des tempêtes et autres catastrophes naturelles, le vandalisme, le terrorisme, des actes gouvernementaux, des incendies, des troubles civils, des coupures d'électricité, des virus informatiques ou des grèves générales.

(d) Lois applicables. La loi applicable peut imposer d'autres exigences en matière de crédits pour interruption concernant tout ou partie des Services. Le cas échéant, nous respecterons la loi.

(e) Équipement non Kiwisat. Nos Services ne fonctionneront pas avec un Équipement que vous n'avez pas acheté auprès de nous.

8. Modification des Conditions Générales

(a) Motifs. Nous ne pouvons modifier les Conditions Générales, y compris nos prix, que pour l'un des motifs suivants : évolution des droits de diffusion sur les programmes, évolution technique du système satellitaire, évolution législative ou réglementaire, ou évolution de la fiscalité.

Pendant la période de prix garanti de votre forfait (Section 1(a bis)), le prix mensuel de ce forfait ne peut être augmenté, sauf répercussion d'une hausse de taxe imposée par la loi.

(b) Information préalable. Tout projet de modification vous est communiqué individuellement, par courriel ou par courrier, au moins un (1) mois avant son entrée en vigueur ; ce message précise le motif de la modification et votre faculté de résiliation.

(c) Droit de résiliation. Si vous n'acceptez pas la modification, vous pouvez résilier votre abonnement sans frais ni pénalité, y compris pendant la période d'engagement, jusqu'à quatre (4) mois après son entrée en vigueur.

(d) Les modifications ne valent que pour l'avenir. Toute modification d'un Accord Client ne vaut que pour l'avenir. En d'autres termes, la version modifiée du document concerné ne commence à s'appliquer qu'à l'expiration du délai de 30 jours mentionné ci-dessus.

9. Si vous enfreignez nos Conditions Générales

(a) Nous pouvons suspendre ou résilier le Service. Si vous ne payez pas les sommes dues ou manquez gravement à nos Conditions Générales, nous pouvons suspendre ou résilier tout ou partie des Services que nous vous fournissons (y compris vos droits d'utilisation de tout Logiciel après vous avoir adressé, par courriel, SMS ou courrier, une mise en demeure restée sans effet pendant au moins huit (8) jours pour la suspension, et quinze (15) jours supplémentaires pour la résiliation.

La suspension peut être immédiate, sans mise en demeure préalable, uniquement en cas de fraude, de vol de Service (Section 3(f)) ou de risque pour la sécurité de nos systèmes ; vous en êtes alors informé sans délai.

(b) Frais de rétablissement du Service. Aucun frais de rétablissement du Service n'est facturé après une suspension.

(c) Nous pouvons exercer d'autres recours. Si vous manquez à nos Conditions Générales, nous pouvons en demander réparation devant les juridictions compétentes.

(d) Absence de renonciation. Kiwisat ne renonce à (en d'autres termes, n'abandonne) aucun droit prévu par nos Conditions Générales du seul fait de ne pas avoir exercé ces droits auparavant. Pour nous être opposable, toute renonciation que nous accordons doit être faite par écrit. Si nous renonçons à nous prévaloir d'une infraction à nos Conditions Générales, cela ne signifie pas que nous renonçons à d'autres droits, y compris à l'égard d'infractions antérieures ou ultérieures.

10. Responsabilité

(a) Nous sommes responsables de la bonne exécution des Services souscrits et de la conformité de l'Équipement vendu, dans les conditions prévues par le code de la consommation et le code civil. Nous ne garantissons pas la compatibilité des Services avec des équipements qui ne vous ont pas été fournis par Kiwisat.

(b) Notre responsabilité ne peut être engagée lorsque le dommage résulte de votre fait, du fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat ou d'un cas de force majeure.

(c) Sécurité. Nous mettons en œuvre des mesures de sécurité appropriées pour protéger vos données (voir la Politique de confidentialité). Il vous appartient de préserver la confidentialité de vos identifiants.

(d) Installation. Les dommages causés à vos biens lors de l'installation ou d'une intervention de notre technicien engagent notre responsabilité dans les conditions du droit commun.

11. Vos droits en matière de protection des données personnelles

(a) Réglementation applicable. Le traitement de vos données personnelles est soumis au règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. Kiwisat et le Revendeur agissent chacun en qualité de responsable du traitement pour les traitements qu'ils mettent en œuvre pour leurs propres finalités.

(b) Politique de confidentialité de Kiwisat. Notre Politique de confidentialité vous informe des données collectées, des finalités et bases légales des traitements, des destinataires,

des transferts hors de l'Union européenne, des durées de conservation et de vos droits. Vous pouvez la consulter ici : <https://www.kiwisatcaribbean.com/fr/confidentialite/PolitiqueConfidentialite.pdf>.

(c) Exceptions. Kiwisat peut communiquer des informations vous concernant lorsque la loi l'y oblige, sur réquisition d'une autorité compétente, ou lorsque cela est nécessaire à la constatation, à l'exercice ou à la défense de ses droits en justice.

(d) Protégez les informations de votre compte. Il vous incombe de protéger les informations nécessaires pour accéder en toute sécurité aux informations de votre compte et pour vérifier les commandes (par exemple, les mots de passe que nous pouvons vous attribuer). Si une autre personne obtient ces informations (sans faute de notre part), nous pouvons considérer que vous avez autorisé cette personne à les utiliser pour passer des commandes, sauf si vous nous avez signalé la perte ou le vol de vos identifiants.

12. Contacts par téléphone, SMS et courriel

(a) Appels téléphoniques. Nous pouvons vous appeler ou vous envoyer des SMS pour la gestion de votre abonnement. À des fins de prospection commerciale, nous ne vous adressons de SMS qu'avec votre consentement préalable, et nous respectons la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel (article L. 223-1 du code de la consommation). Vous pouvez à tout moment vous opposer à la prospection, gratuitement, auprès du Revendeur.

(b) Appels automatisés. Nous n'utilisons d'automates d'appel à des fins de prospection.

(c) Enregistrement des appels. Vos conversations avec notre service client peuvent être enregistrées à des fins de formation et de preuve ; vous en êtes informé au début de l'appel et pouvez vous y opposer.

(d) E-mails. Nous pouvons vous envoyer des e-mails, relatifs au fonctionnement des Services. Les courriels de prospection concernant des services analogues à ceux que vous avez souscrits peuvent vous être adressés sauf opposition de votre part, exerçable gratuitement par un lien de désinscription figurant dans chaque message ; les autres courriels de prospection nécessitent votre consentement préalable.

13. Avis et communications

(a) Modifications du Service. Les modifications soumises à la Section 8 vous sont notifiées individuellement selon les modalités de cette Section. Les autres informations sur la grille des chaînes peuvent être publiées sur notre site Web ou jointes à votre facture.

(b) Autres avis. Vous nous autorisez à vous adresser d'autres avis par toute méthode écrite, y compris par voie électronique (par exemple, par e-mail ou publication en ligne).

(c) Autres consentements. Nous pouvons vous demander de donner votre consentement ou votre autorisation, y compris par voie électronique, notamment par e-mail ou au moyen de votre Équipement (par exemple, en utilisant votre télécommande pour acheter un film), et nous sommes en droit de considérer, sauf preuve contraire, que tout consentement ou toute autorisation reçue par le biais de vos Services ou depuis votre domicile a été donné par vous.

(d) Adresse e-mail pour les avis. À notre demande, vous nous fournirez une adresse e-mail actuelle que vous consultez régulièrement afin que nous puissions vous adresser des avis et communications à cette adresse. Si vous cessez d'utiliser cette adresse e-mail, vous nous fournirez une nouvelle adresse à ces fins.

14. Prescription

Les actions en justice sont soumises aux délais de prescription prévus par la loi, qui ne peuvent être modifiés par le présent Contrat (article L. 218-1 du code de la consommation).

15. Réclamations, médiation et juridictions compétentes

(a) Réclamations. Toute réclamation peut être adressée au service client du Revendeur : par téléphone au +590 590 77 91 91 (7 j/7, de 7 h à 23 h), par courriel à contact@kiwicomunications.fr, par courrier ou en agence au 20 rue Rouge, ZAC de Bellevue, 97150 Saint-Martin. Une réponse vous est apportée dans un délai de trente jours.

(b) Médiation de la consommation. La demande d'adhésion de SAS KIWI COMMUNICATIONS au Médiateur des communications électroniques (AMCE) est en cours. Son admission et sa date de prise d'effet ne sont pas encore confirmées. Les coordonnées de saisine seront communiquées dès confirmation de l'adhésion. Les réclamations peuvent être adressées à contact@kiwicomunications.fr.

(c) Juridictions. À défaut de règlement amiable, le litige peut être porté devant les juridictions françaises compétentes. Le consommateur peut saisir, à son choix, outre l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile, la juridiction du lieu où il demeurait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable (article R. 631-3 du code de la consommation).

17. Durée du Contrat ; résiliation du Service

(a) Survie des dispositions. Les dispositions du présent Contrat relatives aux droits sur les Logiciels au règlement des litiges (Section 15), à notre obligation de vous accorder des crédits de service (Section 7) et à votre obligation de nous payer et de nous indemniser au titre de certaines réclamations de tiers (Section 1) survivront à (en d'autres termes, continueront de s'appliquer à vous même après) la résiliation du présent Contrat.

(b) Durée. Le présent Contrat reste en vigueur jusqu'à ce que vous ne receviez plus aucun des Services et que tout solde de votre compte ait été intégralement payé ou que nous y ayons renoncé par écrit. La durée minimale d'engagement de votre forfait est indiquée sur votre Bon d'intervention (vingt-quatre (24) mois pour le forfait All Access). À l'issue de cette période, le contrat se poursuit pour une durée indéterminée et vous pouvez le résilier à tout moment, la résiliation prenant effet au plus tard dix (10) jours après la réception de votre demande.

(c) Notre droit de résiliation. Nous ne pouvons résilier vos Services que (i) en cas de manquement de votre part, dans les conditions de la Section 9, ou (ii) en cas de cessation de la commercialisation du Service à Saint-Martin, moyennant un préavis d'au moins deux (2) mois et le remboursement des sommes payées d'avance pour la période non servie.

(d) Votre droit de résiliation. Si vous souhaitez résilier les Services, vous pouvez utiliser la fonctionnalité de résiliation disponible sur notre site Web (article L. 215-1-1 du code de la consommation), ou nous adresser votre demande par courrier, par courriel ou en agence. Si vous résiliez avant la fin de la durée minimale d'engagement, des frais de résiliation anticipée de 200 € peuvent vous être facturés, uniquement pour les abonnements en partie française de Saint-Martin ; ils ne sont pas dus en cas de résiliation pour motif légitime (notamment déménagement hors de la zone de couverture, chômage, surendettement, maladie ou handicap rendant impossible l'utilisation du Service, décès) ni dans le cas prévu à la Section 8(c). Vous ne pouvez pas résilier les Services en inscrivant « annulé » ou tout autre message sur votre facture ou votre chèque.

Seuls les récepteurs doivent nous être restitués à la résiliation. Les antennes et accessoires n'ont pas à être restitués.

(e) Droit de rétractation. Si le contrat est conclu à distance (par téléphone ou sur Internet) ou hors établissement (notamment à votre domicile), vous disposez d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du contrat pour vous rétracter, sans avoir à motiver votre décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus par la loi (articles L. 221-18 et suivants du code de la consommation), au moyen du formulaire de rétractation joint ou

de toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté. Si vous avez expressément demandé que le Service commence avant la fin de ce délai, vous payez un montant proportionnel au Service fourni jusqu'à votre rétractation. Seuls les récepteurs doivent nous être restitués ; nous vous remboursons toutes les sommes versées dans les quatorze jours.

18. Droits des tiers

(a) Aucun transfert ni cession. Sauf avec notre consentement, vous ne pouvez pas transférer ou céder à une autre personne (en d'autres termes, rendre une autre personne juridiquement responsable de) les Services, l'Équipement ou votre obligation de respecter nos Conditions Générales.

(b) Sous-traitants et concédants de licence. Nous pouvons faire appel à des sous-traitants pour nous aider à fournir les Services et vous fournir un Équipement appartenant à un tiers ou fabriqué par un tiers ; nous restons responsables à votre égard de leurs prestations.

(c) Aucun autre tiers bénéficiaire. À l'exception des sous-traitants et concédants de licence mentionnés au paragraphe précédent, nos Conditions Générales ne visent à bénéficier (en d'autres termes, à créer des droits ou obligations) à personne d'autre que vous et nous.

19. Conflits juridiques avec nos Conditions Générales

(a) Conflit avec la loi locale. Nos Conditions Générales sont soumises à la loi française et aux règles impératives applicables à Saint-Martin. Si une exigence légale est en conflit avec nos Conditions Générales concernant un ou plusieurs Services, l'exigence légale prévaut sur la partie de nos Conditions Générales avec laquelle elle est en conflit, mais uniquement pour cette partie et uniquement pour les Services auxquels cette exigence légale s'applique.

(b) Nullité partielle. Si un tribunal ou un organe similaire détermine qu'une partie d'un Accord Client est nulle ou inapplicable, le reste de l'accord demeure en vigueur. Les parties subsistantes de l'Accord Client concerné doivent être interprétées de la manière la plus fidèle possible (conformément à la loi de votre région) afin de refléter l'intention initiale. En cas de doute, les clauses s'interprètent dans le sens le plus favorable au consommateur (article L. 211-1 du code de la consommation).

20. Que se passe-t-il en cas de conflit entre nos Conditions Générales

(a) La version française fait foi. Les Conditions Générales sont rédigées en français (loi n° 94-665 du 4 août 1994). Les versions en anglais ou en espagnol sont fournies à titre de traduction ; en cas de divergence, la version française prévaut.

(b) Conflits avec un Bon d'intervention. En cas de conflit entre les conditions du présent Contrat et votre Bon d'intervention, les conditions les plus favorables au consommateur prévalent.

(c) Conflits avec certains autres accords. En cas de conflit entre les conditions du présent Contrat et celles d'un Avenant, les conditions de l'Avenant prévalent pour le Service concerné.

Annexe : formulaire type de rétractation (annexe à l'article R. 221-1 du code de la consommation)

Formulaire de rétractation

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

À l'attention de SAS KIWI COMMUNICATIONS, revendeur agréé de KIWISAT LLC, 20 rue Rouge, ZAC de Bellevue, 97150 Saint-Martin – contact@kiwicomcommunications.fr :

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*)/reçu le (*) : _____

Nom du (des) consommateur(s) : _____

Adresse du (des) consommateur(s) : _____

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date : _____

() Rayez la mention inutile.*